

COMMUNIQUE DE PRESSE

Annnonce des lauréats du Concours National pour la Reconquête des Entrées de Ville, de Bourg, de Territoire et de leurs Franges Par terre, fer et eau

En 2021 a eu lieu la 16^{ème} édition du concours de « reconquête des entrées de ville, de bourg, de territoire et de leurs franges » co-porté par Sites et Cités Remarquables de France et la Fédération Patrimoine-Environnement avec le soutien des ministères de la Culture et de la Transition Ecologique.

A travers ce concours, Sites & Cités remarquables de France et la Fédération Patrimoine- Environnement souhaitent faire connaître et valoriser des démarches engagées en faveur d'espaces de qualité dans les entrées de ville, de bourg, de territoire et les franges urbaines.

Pour cette 16^{ème} édition, le concours s'est renouvelé en ouvrant ses portes aux villes de moins de 2000 habitants et en récompensant les opérations de requalification des entrées de villes par trois types d'infrastructure : ferroviaire, terrestre ou fluviale.

Les lauréats de cette 16^{ème} édition du concours

La Fédération Patrimoine-Environnement et Sites & Cités remarquables de France ainsi que ses partenaires sont heureux d'annoncer les lauréats de cette 16^{ème} édition :

Dans la catégorie des communes de moins de 2 000 habitants :

- **Yvoire** (Haute-Savoie) pour sa « requalification de l'espace public aux portes de la cité médiévale ».

Dans la catégorie des villes de plus de 2 000 habitants :

Pour les entrées de ville par Terre :

- **Louhans – Chateaufort** (Saône-et-Loire) pour son « réaménagement de la place de la libération pour la valorisation de l'entrée de ville par la Seille ».

Pour les entrées de ville par Fer :

- **Nantes** (Loire-Atlantique) pour son « d'aménagement des espaces publics de la gare nord ».

Pour les entrées de ville par Eau :

- **Niort** (Deux-Sèvres) pour son « Parc urbain de la Sèvre niortaise ».

Remise de prix au ministère de la Culture

La remise des prix aura lieu le 25 novembre 2021, au ministère de la Culture dans le salon des Maréchaux, de 16h30 à 18h, en présence de Madame Roselyne BACHELOT, ministre de la Culture, et sera suivie d'un cocktail jusqu'à 19h.

Pour assister à cette remise de prix, une réservation est nécessaire avant le 19 octobre 2021 à l'adresse suivante : edv@associations-patrimoine.org

Sites & Cités remarquables de France



L'Association des Villes et Pays d'art d'histoire et des Sites patrimoniaux réunit plus de 300 collectivités - soit près de 2000 communes et 13 millions d'habitants – labélisées Villes et Pays d'art et d'histoire ou dotées d'un site patrimonial remarquable, qui souhaitent partager leurs expériences et interrogations sur les politiques de protection et de valorisation du patrimoine.

Forte des compétences de son réseau, s'appuyant sur des techniciens et des élus ainsi que sur des partenaires et des experts, Sites et Cités remarquables de France apporte son savoir-faire et travaille pour promouvoir une vision large et décloisonnée des questions liées au patrimoine.

Sites & Cités remarquables de France affirme ainsi son ambition d'être le représentant des collectivités auprès des instances nationales et un partenaire dans l'élaboration politique des dispositifs de sauvegarde, de protection et de mise en valeur du patrimoine, de l'urbanisme patrimonial et de l'architecture.

Contact

Contact presse dans le cadre de la remise de prix :

Charlotte BENETEAU

c.beneteau@sites-cites.fr

09 72 49 97 03

Fédération Patrimoine-Environnement

Association nationale reconnue d'utilité publique, agréée pour la protection de l'environnement (depuis 1978) et par le Ministère de l'Éducation Nationale (depuis 2010). Patrimoine-Environnement fédère aujourd'hui des associations et des individuels qui militent pour la protection du patrimoine et des paysages.

Contact

Contact presse dans le cadre de la remise de prix :

Laurence DEBOISE

droit@associations-patrimoine.org

01 42 67 06 06